

Formation Ville de Paris

Mairie de Paris niveau 1

Formation complémentaire pour tous membres d'associations

Objectifs :

Comprendre le fonctionnement général de la Mairie de Paris et de ses services (DJS, DASCO, ...).

Public visé :

Cette formation est à destination des dirigeants des associations, mais également, les bénévoles ou salariés investies dans le développement de leur association sportive.

Pré-requis :

Aucun.

Contenu de la formation :

- Mieux connaître la collectivité parisienne (approche historique)
- La Ville de Paris, une collectivité territoriale (art. 72 Constitution)
- La Ville de Paris, une organisation complexe
- La Ville de Paris, une organisation hiérarchisée
- Les Directions et établissements de la Ville de Paris
- Une collectivité au service de l'utilisateur
- Chiffres clés de la Ville de Paris
- Les grands enjeux de l'administration parisienne
- Diversité des métiers et des carrières à la ville de Paris

Moyens et méthodes pédagogiques :

- En présentiel
- Vidéoprojecteur, internet, ordinateur

Renseignements pratiques :

Durée de la formation : 3 h en présentiel

Outils : Il est conseillé d'apporter un support afin de prendre des notes

Lieux de formation : Hôtel de Ville Paris 3, Rue De Lobau, Paris 75004

Taille des groupes : 25 personnes

Coût de la formation : gratuite

Pour plus de renseignements :

Responsable formation – formation@cdosparis.fr – 01 49 28 06 00